

A l'attention des mandataires locaux, régionaux, communautaires et fédéraux du parti

Madame, Monsieur,

Cher.e Camarade,

Lors de mon interview sur le plateau de RTL-TVI le 6 janvier dernier, j'ai dû revenir sur une décision douloureuse que nous avons dû assumer sous la législature précédente, dans l'intérêt du pays. La catastrophe sociale qui se joue sous nos yeux avec l'exclusion de milliers de personnes de l'assurance chômage et du droit aux allocations est contraire à la défense de la sécurité sociale qui a toujours été un des chevaux de bataille du parti. Les remords que j'ai exprimés lors de cette interview sont sincères et afin d'en faire la démonstration, le PS se doit d'être aux côtés des chômeurs contre cette mesure.

Nous encourageons donc vivement tous les mandataires du parti à avancer et à défendre la motion suivante dans les assemblées où ils se trouvent:

"L'article 63 §2 qui prévoit la limitation dans le temps et l'exclusion des chômeurs du régime de sécurité sociale auquel tout les travailleurs devraient avoir droit, nous mène vers un bain de sang social. Cette mesure frappe les plus précarisés, au moment où le manque d'emploi est plus criant que jamais. La *commune/région/...* demande donc au gouvernement fédéral d'abroger au plus vite l'article 63§2 et de cesser de mener des politiques qui limitent les droits au chômage".

En vous assurant de toute ma solidarité,

Votre président,

Elio Di Rupo